

La lettre des entreprises

Janvier 2019

Les élus de la communauté de communes ainsi que l'ensemble des services vous souhaitent une très belle année 2019 !

EDITO :

Depuis 4 ans maintenant, les élus de la Communauté de Communes du Val d'Amour travaillent pour compléter le panel de ses outils en faveur du développement économique, tout en s'adaptant au nouveau contexte légal défini par la Loi NOTRe. Si la Communauté de Communes est à l'origine de la création de plusieurs zones d'activités, elle intervient désormais sur d'autres plans, en lien avec le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté.

La Loi ne laissant que très peu de latitude aux Communautés de communes pour conduire d'autres politiques de soutien, les aides à l'immobilier constituent la principale mesure d'aide directe pour accompagner les entreprises. Selon le niveau d'investissement, ces aides sont co-financées par la Région et je ne peux que vous inciter à vous renseigner auprès de la CCVA pour évaluer l'éligibilité de votre ou de vos projets.

Parallèlement à ces dispositifs, nous avons souhaité créer un guichet unique pour les entreprises, animé par une chargée de mission basée à la Communauté de communes. Qu'il s'agisse des avantages fiscaux liés au classement de certaines communes en zone de revitalisation rurale, à la recherche de financements, de foncier ou de locaux, ou encore, de l'organisation de réunions thématiques lors des soirées de l'entreprise, il s'agit de répondre au mieux à la diversité des demandes. Certaines vous concernent tous ; pour d'autres vous ne serez que quelques-uns : peu importe ! Grâce à notre réseau de partenaires, ce qui nous anime repose avant tout sur notre capacité à vous aider et à vous faire gagner du temps dans vos démarches techniques, financières, fiscales, sociales ou juridiques.

J'espère sincèrement que cette organisation réponde au mieux à vos attentes et surtout, n'hésitez pas à nous solliciter.

Enfin, permettez-moi de vous adresser mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année en vous souhaitant également une pleine réussite dans vos projets.

Etienne Rougeaux, vice-président en charge de l'économie et du tourisme

Les soirées de l'entreprise

Réservez vos dates

De 18h à 20h - Salle de réunion de la communauté de communes du Val d'Amour
52, Grande Rue - 39380 Chamblay

Mercredi 13 février 2019

Comment réussir ses recrutements ?

Un recrutement réussi est un recrutement où le salarié et l'employeur trouvent leur intérêt. Cette démarche délicate et importante dans la vie d'une entreprise ne doit pas être menée à la légère. Cette soirée vous apportera les clés d'un recrutement efficace et mettre ainsi toutes les chances de votre côté pour trouver le bon profil et la bonne personne.

Intervenants: Jérôme Marcasse (Chambre de métiers et de l'artisanat)
Marie-Ange Christophe (SOELIS)

Jeudi 7 mars 2019

Comment gérer son temps et éviter la surcharge de travail ?

Vous courez après le temps et avez l'impression de tout gérer dans l'urgence. Mais comment mieux s'organiser pour éviter la surcharge ?

Intervenants: Romain Mary (direction ingénierie conseil SOELIS Jura)

Cette soirée d'entreprise vous a plu et vous souhaitez aller plus loin ?

Nous vous proposons un atelier le jeudi 21 mars de 18h à 20h pour approfondir ce thème et vous permettre de dégager des pistes propres à votre entreprise.

Intervenants: Romain Mary (direction ingénierie conseil SOELIS Jura)

Mardi 02 avril 2019

Quelles obligations légales pour les très petites entreprises ?

En tant que chef d'entreprise, vous avez de nombreuses formalités et obligations à respecter et il est facile de s'y perdre. Et les entreprises de moins de 10 salariés n'en sont pas exemptes.

Intervenants: Pauline Mongellaz (SOELIS)
Géraldine TABURIAUX (Chambre de métiers et de l'artisanat)

Jeudi 16 mai 2019

Comment se former quand on est dirigeant ?

L'accès à la formation professionnelle ne concerne pas seulement les salariés. La formation est également nécessaire pour un chef d'entreprise et lui aussi y a droit. Mais à qui s'adresser ? Quelles formations ? Et comment la financer ?

Intervenants: Philippe ROUGET (AGEFICE/CCI)

Mardi 11 juin 2019

L'OPAH et l'articulation avec les entreprises

Suite au lancement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), et à une forte demande de dossiers pour la rénovation et l'amélioration des logements, des besoins d'informations et de communication avec les entreprises ont été identifiés.

Comment répondre aux attentes des différents acteurs ? Quels outils pour faciliter le déroulement des dossiers ?

Intervenants: Manuel GARCIA et Guilhem JUGE (Soliha Jura)
Solène CARBONI (CCVA)

Vous souhaitez créer ou développer votre activité ?

La Communauté de communes du Val d'Amour vous accompagne sur :

- La création, le développement ou l'innovation
- Vos démarches administratives
- Recherche de financements pour vos projets
- Ressources humaines

Rendre lisible votre activité sur le site internet de la communauté de communes

Vous souhaitez que votre entreprise apparaisse sur nos pages, contactez-nous ou rendez-vous sur le site www.valdamour.com rubrique «entreprises».

Vous avez besoin d'aide pour vos recrutements saisonniers ou vos remplacements pendant la saison estivale ?

La Communauté de communes, en partenariat avec la MSAP d'Ounans, la Chambre de métiers et de l'artisanat, Pôle Emploi, la Mission Locale et la Plateforme RH, organise une journée de recrutement saisonnier le **mardi 16 avril de 9h à 12h** à la salle des fêtes d'Ounans.

Vous souhaitez plus d'information ou souhaitez participer ? N'hésitez pas à nous contacter.

Un nouveau service pour les entrepreneurs

Vous avez besoin de bureaux ponctuellement ou plus régulièrement pour exercer votre activité, recevoir vos clients, organiser une réunion ?

La Communauté de communes du Val d'Amour va ouvrir un **espace de travail collaboratif** à Chamblay, dans les locaux de l'actuel siège au 52 grande rue.

En fonction de vos besoins, **la location pourra se faire pour une demi-journée, une journée, une semaine ou plus régulièrement.**

Plusieurs bureaux et salles seront disponibles à la location à partir de l'automne 2019 :

- 1 espace multipostes
- 3 bureaux individuels
- 2 bureaux doubles
- Une grande salle de réunion d'une capacité de 50/60 personnes, équipée pour la vidéoprojection.

Le tarif de location qui sera proposé intègre l'ensemble des charges de fonctionnement classiques (eau, assainissement, électricité, ...), et également un accès internet très haut débit (la fibre étant déployée à Chamblay courant 2019). Les locaux seront également équipés de matériel de bureautique (copieur), d'un espace d'accueil, ainsi que d'une salle de convivialité.

Vous êtes intéressé par ce nouveau service ? Pour un besoin très ponctuel ou régulier, contactez-nous !

Notez que cet espace pourra également accueillir des salariés habitants le territoire dans le cadre du télétravail.

Votre interlocuteur change

Suite au départ de Charlotte Gross pour raisons familiales, **Noémie Poncet** est désormais votre interlocutrice privilégiée au sein de la communauté de communes. Noémie était précédemment coordinatrice de la Maison de services au public à Ounans.

Pour toutes inscriptions ou renseignements, contactez-nous !

Mail : noemie.poncet@valdamour.com

Tél : 03 84 51 85 94 / 06 38 79 47 79